



Non à la Loi Blanquer sur l'école Grève manifestation le 19 mars 2019

- **Dès la présentation** du projet de loi de l'École de la confiance, la CGT Educ'action avait fermement dénoncé la tentative du ministre d'institutionnaliser la mise au pas des personnels, la limitation des libertés (individuelles et pédagogiques), et des modifications profondes du cadre institutionnel.
- **Exploser le cadre national de l'École** en instaurant d'une part des « établissements publics locaux des savoirs fondamentaux » (EPLSF), de la maternelle au collège, au bénéfice des collectivités territoriales et d'autre part, en instituant un management de l'institution par l'évaluation à travers un Conseil non indépendant dédié : voilà ce que veulent le ministre Blanquer et les député-es.
- **La direction de ces EPLESF** dont la mission sera la transmission du « lire, écrire, compter et respecter autrui », les fondamentaux du ministre, serait confiée au chef d'établissement du collège exerçant à la fois les compétences du premier et du second degré. À ses côtés exercerait un chef d'établissement adjoint chargé des classes du 1er degré, dont le recrutement sera fixé par décret (avec un concours...).
- **L'objectif ? En finir avec la direction d'école**, en introduisant un statut hiérarchique dans le premier degré, en dépossédant une partie des actuel-les directeurs-trices de leurs missions en les renvoyant dans leur classe, et en caporalisant les collègues adjoint-es.
- **Ce changement fondamental de l'organisation scolaire** se fait par le biais d'un amendement de député-e-s LREM, sans aucune consultation des organisations syndicales, des associations de parents d'élèves, des élu-e-s des communes. Amendement adopté par 35 voix pour contre 7 contre!
- **Les amendements ont permis d'ancrer durablement** ce projet de loi dans une idéologie passéiste et autoritaire. Pour une grande partie des député-e-s et le ministre, l'école doit être avant tout le lieu de l'obéissance et du formatage au bénéfice de l'ordre républicain, de la défense de la nation et de la formation des élèves au seul profit du monde de l'entreprise.
- **Il est significatif de voir que l'article 1 de ce projet de loi**, largement décrié, visant à imposer un devoir de réserve aux personnels de l'Éducation nationale, a suscité deux jours de débats et autant d'amendements.
- **Il s'agit aussi** de supprimer des milliers de postes!
- **La CGT Educ'action considère que toutes ces attaques portées par cette loi**, conjuguées à une austérité budgétaire, sont d'une rare violence et qu'il y a urgence à construire une large mobilisation citoyenne afin de s'y opposer.
- **Tout ceci va à l'inverse d'un projet d'école** luttant contre les inégalités, garantissant l'accès de toutes et tous à la connaissance et à l'émancipation.

Parce que nous ne pouvons accepter cette mise à mort de l'Ecole Publique

Tous-tes en grève et dans la rue le 19 mars!